

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 09 Septembre 2013

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions
de ce Conseil, ce neuvième jour du mois de septembre deux mille treize, à laquelle
séance sont présents :

Présent(s) : Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller
Madame Mélissa Girard, Conseillère
Monsieur Donat Tremblay, Conseiller
Monsieur Rodrigue Gagnon, Conseiller
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Absente(s) : Monsieur Dave Boivin, Conseiller

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Jean-Claude
Simard, il a été adopté ce qui suit :

1 - PRIÈRE

Jean-Claude Simard, Maire, fait la prière d'usage.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 5 août et du 23 août 2013;
5. Soumission pour l'aménagement de l'halte routière;
6. Achat du mobilier pour l'halte routière;
7. Formation section 2 pour pompier 1;
8. Lettre de M. Guillaume Girard;
9. Demande du Club VTT;
10. Dérogation mineur de Louis-Marie Lavoie;
11. Lettre des pompiers;
12. Varia;
 - A) Assurance collective;
 - B)
 - C)
13. Correspondance;
14. Comptes à ratifier d'août 2013;

15. Comptes à payer d'août 2013;
16. Salaires du mois d'août 2013;
17. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
18. Période de questions allouée aux contribuables;
19. Ajournement de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2013-09-2265

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par monsieur le maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 05 AOÛT ET DU 23 AOÛT 2013

RÉSOLUTION 2013-09-2266

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 05 août et du 23 août 2013 soient, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5 – SOUMISSION POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'HALTE ROUTIÈRE

RÉSOLUTION 2013-09-2267

CONSIDÉRANT QUE sur les quatre appels d'offre envoyée aux entrepreneurs sélectionnés, seulement deux soumissions nous ont été retournées. Ces deux soumissions ont été ouverte jeudi le 05 septembre 2013 à 10h00 A.M.;

CONSIDÉRANT QU'après l'ouverture des deux soumissions, nous avons constaté que le prix demandé par les deux soumissionnaires était plus élevé que le budget fixé par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE refuser toute les soumissions reçus et de retourner en appel d'offre en retranchant certains items.

6 – ACHAT DU MOBILIER POUR L'HALTE ROUTIÈRE

RÉSOLUTION 2013-09-2268

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheter le mobilier nécessaire à l'aménagement de l'halte routière à la compagnie Cascade Re-Plast au montant de 7 870.04 \$ avec taxes. Le mobilier comprend un couvercle écolotop de 130.00 \$, un panier publique de 400.00 \$, un banc kingsey de 910.00 \$, un support à vélo Bromont de 535.00 \$, trois tables publique de 1 250.00 \$ chacune et le transport à 1 120.00 \$.

7 – FORMATION SECTION 2 POUR POMPIER 1

RÉSOLUTION 2013-09-2269

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'envoyer les pompiers Martin Tremblay et Kaven Perron à la formation de la section deux pour pompier 1 pour un montant de 2 480.00 \$ avant taxes.

8 – LETTRE DE M. GUILLAUME GIRARD

RÉSOLUTION 2013-09-2270

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre de M. Guillaume Girard;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts le droit d'accès au terrain de jeu et aux tables à pique-niques, dans le but de faire une petite fête familiale pour le baptême de son fils avec jeu gonflables de petites tailles;

CONSIDÉRANT QUE M. Girard s'engage à respecter toute les exigences de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, de faire un dépôt de 100.00 \$ et de remettre les lieux aussi propres qu'ils étaient avant la fête;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la demande fait par M. Guillaume Girard pour sa petite fête familiale qui se déroulera dimanche le 22 septembre 2013 sur le terrain de jeu de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, uniquement sur preuve d'une assurance habitation.

9 – DEMANDE DU CLUB VTT

Ce point est remis à l'ajournement.

10 – DÉROGATION MINEUR DE LOUIS-MARIE LAVOIE

Ce point est remis à l'ajournement.

11 – LETTRE DES POMPIERS

12 – VARIA

A) – ASSURANCE COLLECTIVE

RÉSOLUTION 2013-09-2271

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE proposé au syndicat de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, ainsi qu'aux employés de la municipalité un REER collectif pouvant être acheté en assurance collective si désiré. La municipalité de Notre-Dame-des-Monts s'engage donc à fournir 3% en 2014, 3.5% en 2015 et 4% en 2016 du salaire brute des employés municipaux dans le REER collectif.

13 – CORRESPONDANCE

RÉSOLUTION 2013-09-2272

Ministère du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs : Autorisations environnementales dans la rive, sur le littoral et dans la plaine inondable des lacs et des cours d'eau;

Mario Asselin : Dépôt de son curriculum vitae dans le but de travailler au sein de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;

CSST : Rapport d'intervention par rapport au programme de protection respiratoire et au programme de prévention relié aux risques au travail des pompiers;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la correspondance ci-haut mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

14 – COMPTES À RATIFIER D'AOÛT 2013

RÉSOLUTION 2013-09-2273

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	4 514.44 \$
Eau potable :	200.43 \$
Total :	4 742.37 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1131, 1132,1137.

15 – COMPTES À PAYER D'AOÛT 2013

RÉSOLUTION 2013-09-2274

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'août 2013 au montant de 37 321.84 \$;

Fonds d'administration pour août et 2013 :	36 719.24 \$
Eau potable pour août 2013 :	602.60 \$
TOTAL :	37 321.84 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2013 au montant de 37 321.84 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 37 321.84 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

16 – SALAIRES DU MOIS D'AOÛT 2013

RÉSOLUTION 2013-09-2275

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'août 2013 au montant de 12 504.87 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d'août 2013 au montant de 12 504.87 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1129, 1130, 1133, 1134, 1135, 1136, 1138.

17 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

18 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

19 – AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2013-09-2276

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit ajournée jusqu'au 23 septembre 2013 à 16h00. Il est 19 heures 55.

Jean-Claude Simard
Maire

Mélissa Gravel
Directrice générale, sec.-très. adj.